

La Vie à Bry

le magazine de votre ville

N° 4 8 2
Mars 2022

brysurmarne.fr -  -  - 

La voix des femmes

Page 14



La Petite enfance propose de nouvelles actions pour soutenir les familles

Page 13

Zoom sur les dispositifs de lutte contre les violences faites aux femmes

Page 17



VILLE DE BRY-SUR-MARNE
Moult viel que Paris

ANTENNE DE PROTECTION DES FEMMES



« C'était une promesse forte, je suis fier d'enfin pouvoir la mettre en oeuvre. Pour lutter contre les violences faites aux femmes, nous avons inauguré un espace refuge au sein du poste de la Police municipale. Elles y seront accueillies dans un cadre rassurant et discret pour, je m'y engage, être soutenues et ne plus être seules. Notre adhésion au Centre Hubertine Auclert complète le dispositif (voir page 17) »

Charles ASLANGUL
Maire de Bry-sur-Marne

Édito du Maire

« SCOT : halte à la dépossession des Maires »

Chères Bryardes, Chers Bryards,

Avec Rodolphe Cambresy, 1^{er} Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme, et les élus de la majorité, je m'évertue à tout faire pour maîtriser les événements en matière d'urbanisme. Force est de constater que la dynamique nationale joue contre nous, je ne m'y résous pas.

Obligations légales

Concrètement, nous avons refusé, en 18 mois de mandature, déjà plus de 350 logements nouveaux à Bry-sur-Marne ! Pourquoi ? D'abord parce que nous nous sommes engagés à limiter la densification pour préserver notre cadre de vie. Ensuite parce que, c'est lié, il faut prendre en compte les obligations qui pèsent sur la ville.

En effet, l'État impose la construction de 542 logements sociaux à l'horizon 2025 dans notre commune. Or, si nous laissons les promoteurs construire au même rythme qu'avant, le nombre de logements sociaux à produire augmentera mécaniquement. C'est sans fin. Voilà pourquoi nous devons restreindre les constructions pour tenter de garder un minimum la maîtrise. Vous allez voir, ci-après, que cette tâche nous est de plus en plus difficile.

Sauf évolution législative, la ville de Bry se voit donc imposer plus de 500 logements sociaux dans les trois prochaines années. Pour atteindre cet objectif, deux hypothèses : 1) Construire des grands ensembles de plusieurs centaines de logements sociaux. Cette méthode, des années 70-90, est la pire de toute en créant des ghettos. Il en est hors de question pour Bry.

2) Construire 25% de logements sociaux dans le cadre de nouvelles constructions de promotion immobilières. Cette méthode est irréaliste car, pour Bry, cela représenterait plus de 2 200 logements, dont 540 sociaux, à construire d'ici 2025. C'est grotesque.

Or, la loi ne donne pas d'autres solutions aux Maires. Il faut choisir entre ces deux méthodes. C'est kafkaïen.

À ce titre, pour rappel, j'ai créé le « collectif des Maires pour un urbanisme maîtrisé » qui entend être force de proposition pour adapter la loi aux réalités locales que vivent les Maires. Reçus par Madame Wargon, Ministre (LREM) du logement, nous avons tenté de faire entendre raison au gouvernement avec des évolutions pragmatiques et réalistes permettant de produire du social (nous y sommes favorables) de façon intelligente. Peine perdue, le gouvernement n'a pas donné suite à nos 22 propositions.

Mille-feuille administratif

Face à ces obligations lourdes qui pèsent sur nous, un autre mécanisme est à l'œuvre : la dépossession des Maires de leur pouvoir d'urbanisme.

Comment ? C'est simple, la loi transfère la compétence des Maires en matière d'urbanisme aux intercommunalités qui, elles-mêmes, sont soumises à d'autres règles édictées par des entités supérieures. C'est le fameux « mille-feuille ». Je vous laisse juger :

- Jusqu'à récemment, la loi permettait aux Maires de choisir leurs règles d'urbanisme à travers le Plan local d'urbanisme (PLU). Aujourd'hui, je n'ai plus le droit de le réviser.

- Le PLU sera en 2024 un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Ce ne seront donc plus vos élus municipaux qui décideront seuls mais les conseillers territoriaux des 13 villes qui composent l'intercommunalité. Imposer les mêmes règles à 13 communes différentes (histoire, patrimoine, géographie, topographie, etc.) est un non-sens.

- Or, le PLUi devra lui-même être compatible avec le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) de la Métropole du Grand Paris ! Ce document métropolitain s'impose aux 131 communes de la Métropole.



Charles ASLANGUL
Maire de Bry-sur-Marne
Vice-président du Territoire
Conseiller Métropolitain

- Ce n'est pas fini, le SCOT métropolitain doit lui-même être compatible avec le schéma directeur de la région Île-de-France (SDRIF) !
- Enfin, le SDRIF est potentiellement soumis à la directive territoriale d'aménagement (DTA) qui est une norme supra-régionale.

Vous mesurez avec moi l'obésité de toutes ces normes supra-municipales qui transforment le Maire en simple exécutant. J'ai toujours considéré que cette dépossession est une atteinte lourde au principe démocratique en imposant aux Maires, donc aux habitants, une politique qu'ils n'ont pas choisie et en leur retirant, de facto, les moyens d'appliquer leur vision pour leur ville.

C'est pourquoi, en cohérence avec mes engagements et mes convictions, je suis fier de vous annoncer que, le 24 janvier 2022 en séance du Conseil Métropolitain, j'ai refusé de voter et d'adopter le SCOT.

Mon vote n'a pas changé l'issue, le SCOT a été adopté, mais enfin je ne pouvais pas, par principe, acter ma propre dépossession de Maire en validant ce document supra-municipal qui s'imposera demain à nous.

Malgré les difficultés, comptez sur moi pour ne rien lâcher dans ce combat. Je garde, avec de nombreux homologues, l'espoir chevillé au corps de faire tomber ce mille-feuille administratif pour rendre le pouvoir aux Maires, donc aux habitants. En tout état de cause, seuls les combats que nous ne menons pas sont perdus d'avance. En avant !

L'agenda du Maire

Mardi 1^{er} février : Bureau du territoire • « Un enfant dans la Ville »

Mercredi 2 février : Réunion de travail sur l'organisation du centre technique municipal • Rencontre avec Madame RODD, conseillère municipale déléguée à la santé et les nouveaux médecins s'installant rue du Four

Vendredi 4 février : Réunion avec Béatrice MAZZOCCHI, adjointe au Maire en charge de la vie associative, et les services par rapport à la finalisation de la grille d'attribution des subventions aux associations

Lundi 7 février : Réunion d'étape suite à la consultation interne pour améliorer les conditions de travail des agents bryards • Rendez-vous avec Laurent GIROMETTI concernant le dialogue compétitif du Pôle image • Conseil territorial

Mardi 8 février : Comité de pilotage final pour le développement de l'emploi dans les territoires du Grand Paris Express, co-animé entre l'Établissement Public Territorial Paris Est Marne et Bois et la Société du Grand Paris

Mercredi 9 février : Tour de ville avec les services techniques afin d'améliorer le cadre de vie offert par la Ville à ses habitants

Lundi 14 février : Réunion de travail sur le Pôle Image avec les services de l'Établissement Public Territorial

Mardi 15 février : Conseil de la Métropole du Grand Paris
• Conseil Municipal des Seniors

Judi 17 février : Visite d'une pépinière pour choisir les arbres qui remplaceront ceux qui doivent être abattus

ALLÔ MONSIEUR LE MAIRE

Chaque premier mercredi
du mois entre 16 h et 17 h 15

Permanences sans rendez-vous
au 01 45 16 68 00

Rappel selon l'ordre chronologique
des appels passés

Focus sur



Un enfant dans la Ville

C'est à l'occasion de l'adoption du PEDT 2021-2024 (projet éducatif territorial) que l'ensemble de la communauté éducative a pu échanger autour de ce document fondamental

pour les petits bryards. Outre Madame Loire, Inspectrice de l'éducation nationale, étaient présents tous les directeurs d'école, les représentants des parents d'élèves, les directeurs de centre de loisirs, le service scolaire, périscolaire et jeunesse et sport. Cette réunion co-animée par Monsieur le Maire et Olivier ZANINETTI, adjoint au Maire délégué à l'Enfance et la petite enfance, a exposé le diagnostic pédagogique à Bry avec des études comparatives, qualitatives et quantitatives. Enfin, le nouvel PEDT a été présenté et il a recueilli l'aval de l'ensemble des participants.

COPIL SGP

C'est en tant que Vice-Président du Territoire en charge du social que Charles ASLANGUL a présidé le dernier comité de pilotage sur l'insertion professionnelle en



partenariat avec la Société du Grand Paris (SGP). Le Grand Paris Express (GPE) est une chance pour nos territoires car il permet de désenclaver nos territoires et d'augmenter de manière spectaculaire des bassins et emplois accessibles.

Cependant, les institutions publiques n'ont pas attendu la mise en service du métro pour faire bénéficier les personnes éloignées du marché du travail des emplois. Cette réunion finale dresse un bilan positif de toutes les actions mises en œuvre.

CMS

Le 15 février dernier, sous la présidence de Monsieur le Maire, s'est tenue la seconde séance du Conseil Municipal des Seniors. Ces bryards de plus de 65 ans ont ainsi

pu choisir les thématiques sur lesquelles ils souhaitent travailler, comme la mobilité, le maintien à domicile, le patrimoine remarquable de la Ville etc. Ce fut l'occasion pour Monsieur le Maire de faire un point d'information sur les principaux sujets de la Ville. Quoiqu'il arrive, la plantation d'arbre se poursuivra dans les prochaines années.



13



14



11



17



18

p.6 - Vos instants Bry

p.8 - En bref

p.11 - Actualités

Énergie : rénover votre maison
Boutique éphémère

p.12 - Abattage d'arbres

12 de perdus, 12 de retrouvés

p.13 - Petite enfance

De nouvelles actions pour soutenir les familles

p.14 - À la une

La voix des femmes
Bry au féminin

Interview :

Les Maux Bleus, par ses deux comédiennes

p.19 - Conseil municipal

Séance du 31 janvier

p.20 - La parole aux élus

p.21 - Agenda

p.22 - De vous à nous

p.23 - Infos utiles

La Vie à Bry - mars 2022 - n° 482 - Édité par la Ville de Bry-sur-Marne
1, Grande rue Charles de Gaulle 94360 Bry-sur-Marne
Tél. : 01 45 16 68 00 - Courriel : mairie@bry94.fr

Directeur de la publication : Charles ASLANGUL

Adjoint au Maire délégué à la communication : Christophe ARZANO

Directrice de la communication : Christelle CHARLOT

Rédactrice en chef : Marion GORDIEN

Rédaction : Marion GORDIEN - Julie LIANG

Photos : service communication, GM Prod, 123rf, Canva, Julien Labrosse

Maquette : service communication / Réalisation : Isabelle VIÉNOT

Distribution : Espace impression

Impression : RAS - Numéro tiré à 9 000 exemplaires

Toute reproduction interdite (y compris sur Internet) sauf autorisation expresse.

Document imprimé avec des encres végétales sur papier issu de forêts gérées durablement.



IMPRIM'VERT®



VILLE DE BRY-SUR-MARNE
Moult viel que Paris

Vos instants **Bry**



Réunion « Un enfant dans la ville »
Mardi 1^{er} février - Hôtel de Ville



Artisanes Les Perles de Méлина et Du fil au Trésor
Du 1^{er} au 13 février - Boutique éphémère



Photo de la Marne
Février - Bords de Marne

@fabrice.gosset



Animation « 100% Ados »
Vendredi 11 février - Médiathèque



En coulisse de la préparation de l'exposition
photo éphémère « Voix des femmes »
Mercredi 9 février - Inventec



Conseil municipal des seniors
Mardi 15 février - Hôtel de ville



Atelier Défi zéro déchet : « fabrication de produits ménagers »
Jeudi 17 février - Hôtel de Ville



@leky_and_oke_aussiefamily

Groupe de perruches à collier
Février - Villa Daguerre



Vote du CMJ dans le cadre du concours de la plus belle déclaration d'amour
Samedi 12 février - Espace Co

INSCRIPTIONS

Vacances sportives de Pâques

Les vacances sportives reprennent ! La Ville propose du lundi 25 avril au vendredi 6 mai aux jeunes Bryards âgés de 4 à 12 ans (CM2) de nombreuses activités sportives : jeux collectifs ou individuels, parcours de motricité... Les maternels (dès 4 ans) seront accueillis de 10h à 12h, et les enfants du CP au CM2, de 10h à 12h et de 14h à 16h, au gymnase Clemenceau.

Les bulletins d'inscriptions sont à télécharger sur le site de la Ville : brysurmarne.fr et seront à retourner à la Mairie avant le 2 avril.



LOISIRS SENIORS

Inscriptions pour le mois d'avril

• **Vendredi 8 avril, à 15h**
Festivités dans les salons de Malestroit
Venez (re)découvrir le répertoire d'opérette des années 1900-1920 par l'interprétation d'un chanteur ténor, telles que les mélodies de Goulier, « les Millions d'arlequins », la chanson des « Blés d'or », « Bonsoir Madame la lune », « Si vous m'aviez compris »...

Inscriptions : du 1^{er} mars au 30 mars au
01 45 16 68 00
90 places - Gratuit

THÉÂTRE

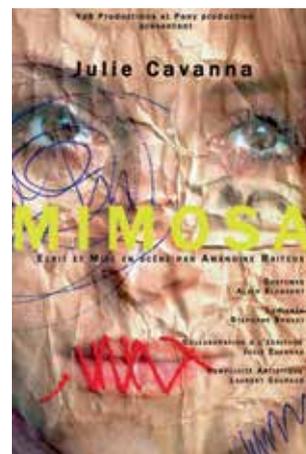
Découvrez les résidences du théâtre de Bry

Durant cette nouvelle saison, de janvier à juin 2022, le Théâtre de Bry-sur-Marne accueille 3 compagnies en résidence, qui correspond à la dernière étape de création, juste avant leur première représentation. En effet, à l'issue de leur période de création, chaque spectacle sera ainsi proposé gratuitement au public (sur réservation), avant de s'envoler quelques semaines plus tard pour le Festival d'Avignon.

Notez dès à présent les sorties de résidence prévues et leur date de spectacle :

- **Mimosa - YDB et Pony Production** : samedi 5 mars à 20h30
- **Le retour de Richard III par le train de 9h24 - Atelier Théâtre Actuel** : jeudi 14 avril à 20h30
- **Le héros - Cie Ceux que me hantent** : jeudi 26 mai à 20h30

Réservations uniquement par mail à theatre@bry94.fr ou par téléphone au 01 45 16 68 36



ILS S'INSTALLENT À BRY

Mangamania

Librairie spécialisée dans les livres de mangas neufs et d'occasion. Vous y trouverez également des produits dérivés tels que les figurines, mais aussi un service de rachat de mangas et de figurines.

Ouvert du mardi au vendredi de 11h à 19h - Samedi de 10h30 à 19h30

4 rue de Noisy Le Grand

☎ 09 83 78 44 51

✉ mangamaniabry@gmail.com

+ d'infos : mangamaniabry.com

📱 [mangamaniabry](https://www.instagram.com/mangamaniabry)

Christophe Arthur

Transport de marchandises avec manutention et déménagements sur toute l'Île-de-France.

☎ 07 67 84 56 21

✉ Professionnel.transport@gmail.com

Pâtisserie Boulangerie *Le carré des rêves*

M. et Mme Thévenot sont heureux de vous accueillir au 39 grande rue Charles de Gaulle du mardi au samedi de 7h à 19h45 et le dimanche de 7h à 13h30

☎ 01 48 81 00 13

📱 Le Carré des Rêves Bry

📱 [lecarredesreves_94](https://www.instagram.com/lecarredesreves_94)

Antoine LAGARTO

Ostéopathe diplômé de l'École Supérieure d'Ostéopathie (ESO Paris), Antoine Lagarto s'est installé à Bry, afin d'adapter et de répondre au mieux aux besoins du patient. C'est dans cette idée que sa prise en charge est holistique et concerne tout type de patient (sportif ou sédentaire), à chaque étape de sa vie (nourrisson, enfant, adulte, femme enceinte, personne âgée...) pour mettre en place une relation thérapeutique impliquant le patient dans sa propre compréhension corporelle.

4 place de la Gare - Prise de rendez-vous par Doctolib ou 06 36 48 18 47

Vous débutez une nouvelle activité sur Bry ? C'est avec plaisir que nous publierons votre annonce. Contactez dès maintenant le service Développement économique au 01 45 16 68 00 - mairie@bry94.fr

MÉDIATHÈQUE

Vous reprendrez bien une tasse de thé avec votre crime ?

La médiathèque Jules Verne se met à la page du cosy crime en lui dédiant un nouvel espace ! **Mais au fait, c'est quoi un « cosy » ?** Venus tout droit d'Angleterre dans les années 1960, les *cosy crimes* (ou *cosy mysteries*) sont avant tout des polars de délasserment. Avec Miss Marple ou Agatha Raisin, exit les bains de sang et cadavres sanguinolents, place à la légèreté, à l'humour et au dépaysement ! Phénomène mondial, le *cosy crimes* se déroule aujourd'hui dans des lieux de plus en plus diversifiés et à n'importe quelle époque : suivez les enquêtrices-amatrices d'une supérette en Corée du Sud, plongez dans le Londres des années 1920 avec l'intrépide Ginger Gold,

ou accompagnez Marie-Antoinette et ses agents secrets dans les antres du château de Versailles... Il y en a pour tous les goûts !
Médiathèque Jules Verne, 28 rue des Tournanfis, 01 47 06 57 03



ASSOCIATION DES ARTISTES BRYARDS

Découvrez le 17^e Salon de Bry

L'Association des Artistes Bryards organise du samedi 19 mars au dimanche 3 avril 2022 son 17^e Salon de Bry. Cinquante artistes aux divers modes d'expression s'exposeront. Après deux ans d'absence liée aux conditions sanitaires, ils ont le plaisir de proposer un salon qui réunit les œuvres de peintres, graveurs, sculpteurs ou encore photographes. Pour cette édition, les invités d'Honneur seront :

“**Color your Life Boby**”, un jeune artiste spécialisé dans le « street art », qui nous emmène dans un univers animalier haut en couleur, et **Ghislain Delusseau**, un sculpteur qui réalise ses œuvres à partir de ferrailles qu'il récupère en forêt ou le long des routes pour leur donner une seconde vie.

Du samedi 19 mars au dimanche 3 avril 2022

Du lundi au vendredi de 9 h 15 à 12 h et de 14 h à 18 h / samedi et dimanche de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h 30

Hôtel de Malestroit
Entrée libre



ANIMATIONS DE PÂQUES

Chasse aux œufs



La traditionnelle chasse aux œufs organisée par l'Office de Tourisme pour les enfants de 3 à 7 ans, se tiendra le **samedi 9 avril prochain dans le parc de la Villa Daguerre !** C'est par équipe que les enfants devront retrouver la liste des œufs colorés qui leur sera remise. La chasse aux œufs se terminera par un dernier défi : trouver « l'œuf magique » ! L'enfant qui le trouvera fera gagner toute son équipe, qui se

verra récompensée d'œufs en chocolat...

Inscriptions dès le 1^{er} mars (jusqu'à 100 participants). Participation de 3€ par enfant. Horaires : 10h-11h (3 - 4 ans) et 11h-12h (5 - 7 ans). Récompenses lors des deux phases.

CONSERVATOIRE

Concert « Bande de Hautbois »

L'ensemble de Hautbois réunissant les élèves des classes des conservatoires de Bry-sur-Marne, du Raincy, de Villemomble et de Bobigny vous donnent rendez-vous le **samedi 12 mars** pour vibrer sur le thème de la musique irlandaise. Venez écouter tous ces musiciens qui vous transporteront dans le répertoire typique de cette île anglo-saxonne !!

Samedi 12 mars, 19h au Grand Salon de l'Hôtel de Malestroit.

Entrée libre sur réservation au 01 48 81 34 14



INFOS TRAVAUX

Coupages d'électricité

La société Enedis informe qu'une ou plusieurs coupures d'électricité pourront avoir lieu le **jeudi 17 mars, de 8h30 à 13h30**, dans le cadre de travaux prévus pour améliorer la qualité de la distribution électrique.

Quartiers ou lieux dits concernés :

- Ile d'Amour
- 61, 71 au 75, 79, 85 au 101, 87B quai Louis Ferber
- 5 Ile du Moulin

PROCURATION

Ne perdez pas votre voix

Si vous êtes absents lors des prochaines élections (10/ 24 avril et 12/19 juin), vous avez la possibilité d'effectuer dès à présent votre demande de procuration, qui sera valable pour une seule élection, ou pour une durée déterminée (maximum 1 an), selon vos besoins. Il existe trois façons d'effectuer cette démarche :

- en ligne en utilisant le téléservice « Ma procuration » sur www.maprocuration.gouv.fr : une fois le courriel reçu indiquant le numéro de votre demande, vous devez vous rendre avec un justificatif d'identité et le numéro de votre demande dans un commissariat de police ou en gendarmerie. Vous recevrez ensuite un courriel qui vous confirmera la validité (ou l'invalidité) de votre procuration.
- en imprimant et remplissant le CERFA disponible sur le site du gouvernement www.demarches.interieur.gouv.fr ou en mairie, en y indiquant votre numéro national d'électeur et celui de la personne chargée de voter à votre place, pour ensuite finaliser la demande en personne avec un justificatif d'identité dans un commissariat



de police, gendarmerie ou tribunal (dont dépend votre domicile ou lieu de travail). Un récépissé vous sera ensuite remis.

- directement en gendarmerie ou dans un commissariat de police avec un justificatif d'identité.

Pour connaître votre numéro d'électeur ?
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE ou en mairie au 01 45 16 68 00

Le jour du vote, l'électeur que vous avez chargé de voter à votre place devra se présenter à votre bureau de vote avec sa propre pièce d'identité et voter en votre nom. Aucun document justificatif n'est nécessaire, car la mairie aura reçu le récépissé en amont de la demande de procuration.

ÉLECTION 2022

Devenez assesseur pour la Ville

Participez à la vie démocratique de la Ville en vous portant volontaire pour être assesseur lors des deux prochaines élections : présidentielles (les 10 et 24 avril) et législatives (les 12 et 19 juin).

Pour devenir assesseur, il suffit d'être inscrit sur les listes électorales d'une des villes du Val-de-Marne.

Vous souhaitez participer ?

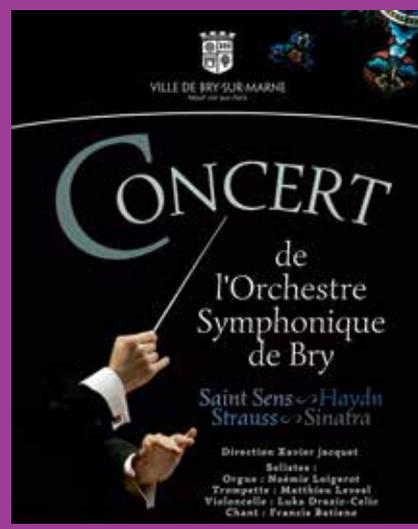
Contactez la mairie au 01 45 16 68 00 / mairie@bry94.fr

CONSERVATOIRE Concert de l'Orchestre Symphonique de Bry

En ce milieu d'année scolaire, l'Orchestre Symphonique de Bry (OSB) vous propose un concert autour de Saint Saëns, Haydn, Beethoven, Strauss et Sinatra... La particularité de ce programme est de mettre en valeur et vous faire découvrir les talents des jeunes musiciens solistes à l'orgue, la trompette, le violoncelle ou la voix. Venez nombreux écouter ces artistes qui vous feront passer un moment d'excellence !

Dimanche 27 mars, 15 h 30 à l'église St Gervais St Protais de Bry.

Entrée libre sur réservation au 01 48 81 34 14



COMMÉMORATION

60^e anniversaire du « Cessez-le-feu » en Algérie

Samedi 19 mars, la Ville de Bry et la Fédération nationale des Anciens combattants de l'Algérie, invitent la population à célébrer ensemble le 60^e anniversaire du « Cessez-le-feu » en Algérie. Le rendez-vous est fixé à 10h45 devant la stèle du 19 mars à Bry (angle de la rue Franchetti et du chemin de la Montagne). La cérémonie débutera à 11h par un dépôt de gerbe, puis elle sera suivie par un défilé vers le monument aux morts avant de se clôturer à 11h30 par la Commémoration au monument aux Morts.



VIE ASSOCIATIVE

Découvrez les joies de l'équitation

Le centre équestre municipal de Bry, en partenariat avec l'UCPA propose un forfait poney découverte de six séances à destination des 6-12 ans. L'occasion pour les futurs cavaliers d'apprendre à préparer leur poney, à en prendre soin et à le monter. À prévoir, des bottes et un pantalon en

coton long. Les casques sont prêtés. Les dimanches 27 mars, 3, 10 et 17 avril, 15 et 29 mai, de 16h15 à 17h30 5 rue des Hauts Guiboults à Bry
Tarif : 114 euros les 6 séances
Inscriptions sur bry.ucpa.com
+ infos : 01 45 16 04 89/bry.sec@cpa.asso.fr



ÉNERGIE

Rénover votre maison

Toujours plus soucieuse de l'environnement et de la qualité de vie à Bry, la Ville, en partenariat avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat - Maîtrisez votre énergie (ALEC-MVE), organise la conférence « Les clés d'une rénovation énergétique performante en habitat individuel », afin d'accompagner les Bryards dans la rénovation de leur logement, la réduction de leurs factures énergétiques et la valorisation de leur bien.

Destinée aux propriétaires d'habitats individuels, qui occupent leur logement ou qui le soumettent à la location, cette conférence propose de détailler les différentes



étapes d'une rénovation énergétique et les aides existantes pour financer les travaux qui y sont liés.

Le dispositif métropolitain Pass'Réno Habitat est également à l'ordre du jour, s'agissant du service public de la Métropole du Grand Paris dédié à la rénovation énergétique de l'habitat individuel et micro-collectif. Ce dispositif, gratuit et indépendant, accompagne les propriétaires tout au long de leur projet et les met en relation directe avec les professionnels RGE (Reconnu

Garant de l'Environnement) affiliés, pour la réalisation de leurs travaux.

La conférence sera animée par un conseiller France Rénov', spécialiste des questions techniques et des aides financières, qui répondra également aux interrogations des participants. ■

CONFÉRENCE « Les clés d'une rénovation énergétique performante en habitat individuel »

Mercredi 16 mars 2022 à 19h30

Salle du Conseil – Hôtel de ville

Durée : 1h - 1h30

Inscription préalable vivement recommandée

En ligne : <https://forms.gle/iiAwDjiU3HQH9PoDA>

par courriel : inforeno@agence-mve.org
par téléphone : 01 42 87 99 44

BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

Mars : de la gourmandise et de la couleur !

Du 1^{er} au 13 mars

Samuel GUILLONNET

Ustensiles de cuisine et linges de maison de qualité, à petits prix. Il est temps de s'équiper !

tout pour chez soi



Du 15 mars au 27 mars

• Catherine TAZE

Large choix de produits « made in Bretagne » : kouign amann, galettes, palets, gâteaux, caramel au beurre salé, chips de sarrasin, terrines, cidres, conserveries... Que ce soit des envies de salé ou de sucré, vos papilles seront comblées !

• Questo E tutto

Découvrez de nouvelles saveurs et produits d'épicerie fine qui nous viennent directement du sud de l'Italie et de la Sicile. Pâtes, sauces, huiles d'olive, pâtisseries siciliennes, charcuteries de Parme... Ces produits d'excellence feront des heureux !

+ d'infos : Questo e tutto : Epicerie Fine Italienne et Corse

Questo e Tutto



Du 29 mars au 10 avril

• Happy Garden Design et HD Créations
Artisane d'Art en fabrication de perles, mais également artiste peintre, Hélène crée des

bijoux en pièces uniques et des peintures inspirées de la féminité, des fleurs et de la nature en général.

+ d'infos : hdcreations.fr

HD créations Happy Garden Design



• Les Petits pois sucrés

La marque, créée en 2011, est dédiée à l'univers de la femme et du bébé, autour de créations textiles uniques et intemporelles (kimonos, ceintures, doudous, cousins, couvertures, plaids, lingettes...).

lespetitspoissucrés ■

ABATTAGE D'ARBRES

12 de perdus, 12 de retrouvés

Bry compte environ 2 000 arbres sur son territoire, un patrimoine riche et varié qu'il convient de protéger et de préserver. Cependant, la situation phytosanitaire de certains arbres, oblige la municipalité à procéder à leur abattage, pour la sécurité de tous.

Bry-sur-Marne offre à ses habitants un cadre de vie privilégié, qui passe notamment par la richesse de son patrimoine arboré. Pour le préserver, les services municipaux entretiennent et veillent au quotidien sur les arbres bryards, et sont particulièrement attentifs à leur état de santé. Dans ce cadre, la Ville a mandaté une étude phytosanitaire approfondie auprès de l'Office National des Forêts afin de mener un inventaire de l'état des arbres de la commune.

Suite à cette étude, 4 tilleuls situés aux abords de l'Hôtel de ville, 7 prunus pissardii de la place Devinck et un arbre placé sur le rond-point Daguerre ont été identifiés comme étant infectés par un champignon lignivore qui mène lentement à leur décomposition. De ce fait, ces 12 arbres doivent nécessairement être abattus. En effet, leur état dégradé fait aujourd'hui craindre un effondrement, il est donc impératif d'anticiper. Cependant, Monsieur le Maire, très attaché à ce patrimoine, a tenu à ce que l'ensemble de ces arbres soient remplacés par des sujets de même calibre. Ainsi, d'ici la fin du mois, de nouveaux arbres seront plantés. Il s'agira de « jeunes » arbres qui auront vocation à perdurer. Les nouvelles



plantations seront donc un peu moins majestueuses, en attendant que le temps fasse son œuvre.

À Bry, les arbres font partie intégrante du patrimoine, outre leur grand intérêt écologique, ils sont chargés d'histoire. Ils trônent majestueusement dans nos parcs, nos jardins, aux abords de nos rues ou encore dans nos écoles. Ils traversent les âges et sont les témoins muets des jours passés. Symbole de longévité, ce patrimoine vert inestimable doit être protégé, préservé et au besoin remplacé pour que demain encore, ils offrent aux futures générations tous leurs bienfaits. ■



LE MOT DE L'ÉLU

“ Je suis très attaché à la préservation du biotope bryard. La pression foncière et les mauvaises pratiques de certains grands propriétaires comme la SNCF

mettent à mal cette volonté en annihilant nombre d'espaces végétalisés de qualité. Tout le monde s'accorde sur le fait qu'il faut préserver la biodiversité et lutter contre le réchauffement climatique, mais peu d'acteurs s'en donnent réellement les moyens ! Avec Monsieur Le Maire, nous avons à cœur d'œuvrer pour une ville ancrée dans le développement durable, en étudiant tous les projets impactant l'espace public. D'abord avec un souci de préserver l'existant, mais aussi d'étendre la végétalisation à Bry (parvis du théâtre, rue du clos Ste Catherine). Le remplacement des arbres malades devant la Mairie était inévitable, mais nous avons eu à cœur de choisir de nouvelles essences qui à terme seront aussi majestueuses que nos vieux tilleuls, tout en préservant la qualité de l'apport nutritif nécessaire à la survie de la biocénose (ensemble des êtres vivants d'un espace écologique donné) présente en ce lieu. ”

Pierre LECLERC

Adjoint au Maire délégué à la Transition écologique, à l'Environnement et Bâtiments communaux



À NOTER

Pour procéder à l'abattage et à la plantation des arbres dans les meilleures conditions, une circulation alternée sera mise en place, la vitesse sera limitée à 30 km/h et le stationnement sera modifié sur la Grande rue Charles de Gaulle, entre la rue du Pont et la rue Paul Barilliet. Le stationnement sera également modifié sur le parking du marché et le parking Daguerre.

Du 28 février au 8 avril 2022 de 9 h à 17 h

PETITE ENFANCE

De nouvelles actions pour soutenir les familles

En octobre dernier, la Ville a recensé les besoins et les attentes des familles bryardes en matière de petite enfance, à l'aide d'un questionnaire en ligne. À l'issue de celui-ci, le service Petite enfance a travaillé à la mise en place de divers ateliers.

Ce qu'il faut retenir des résultats du sondage...

Grâce à la participation d'une centaine de familles au questionnaire, le sondage a mis en exergue l'importance pour le service de la Petite enfance de porter une réflexion sur les actions à développer, notamment en matière de soutien auprès des parents, de la création de liens sociaux et d'entraide.

67,7% des familles s'interrogent en tant que parent ou futur parent sur les besoins de l'enfant, son développement, la parentalité...

94% des familles indiquent ressentir occasionnellement ou régulièrement une difficulté dans leur rôle de parent.

92% seraient intéressées par des ateliers enfant-parent, des conférences/débats à thèmes et des groupes d'échanges entre parents.

Basés sur les réponses des familles et les propositions énoncées dans le sondage, deux grands pôles d'actions se sont distingués :

- Un pôle Enfant/Parent, avec des ateliers enfants-parents et des spectacles à destination des tout-petits
- Un pôle Parentalité, avec des conférences-débats à thème, un groupe de paroles entre parents, des ateliers à thème

Un programme riche en nouveautés !

Aujourd'hui, la commune répond à 86 % des demandes de places d'accueil, soit le taux le plus élevé des villes de l'Établissement Public Territorial Paris Est Marne&Bois. En effet, la ville dispose de cinq établissements d'accueil de jeunes enfants, d'une crèche familiale, de deux micro-crèches, d'un Relais d'Assistants Maternelles (RAM) et d'un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP).



Autant de moyens, avec les actions mises en place, d'apporter aux familles écoute, conseil, information et de favoriser l'entraide entre parents.

Votre agenda des prochaines dates à retenir, avec toutes les nouveautés proposées par le service :

ATELIERS ENFANTS-PARENTS

Les mardis après-midi dans les locaux du RAM/LAEP. Chaque atelier sera prévu pour 5 familles et sera animé par 2 agents de la Ville.

- 15 mars : atelier manipulation
- 5 avril : bébé chante (comptines, jeux de doigts, chansons,...) de 0 à 12 mois environ
- 19 avril : éveil corporel (à partir de la marche)
- 17 mai : motricité fine
- 24 mai : atelier zen, relaxation
- 14 juin : atelier manipulation (tout âge)

ATELIERS À THÈME

À destination des futurs parents et parents dans les locaux du RAM/LAEP, en présence de professionnelles de la petite-enfance qui mettent leurs compétences au service des familles.

- 29 mars : atelier de portage
- 28 juin : l'allaitement

CHIFFRES CLÉS

- 160 naissances à Bry (2020)
- 230 enfants par an en moyenne inscrits en accueil individuel ou collectif (2019-2020)
- 7 structures sur la ville

CONFÉRENCES / DÉBATS À THÈME

1 à 2 conférences/débats réservés aux parents et futurs parents, seront organisés en soirée, sur une thématique qui répond aux besoins des familles.

4 avril à 20h : visioconférence animée par une psychologue « Bientôt l'école, avec ou sans couche ? »

GROUPE D'ÉCHANGES ENTRE PARENTS

Une fois par mois, en soirée (19h30-21h), un groupe de parole animé par la psychologue vacataire de la ville, sera organisé dans les locaux du RAM/LAEP (7 adultes).

21 mars, 11 avril et 30 mai

Tous ces ateliers sont accessibles sur inscription par mail à atelier-petite-enfance@bry94.fr ■



LE MOT DE L'ÉLU

« Nous sommes fiers aujourd'hui que notre commune

dispose proportionnellement de la meilleure offre du Territoire, avec 162 berceaux à disposition des petits Bryards. Bien conscient que certaines familles restent sans solution et que la demande ne fera qu'augmenter dans les prochaines années, Monsieur le Maire a souhaité augmenter le nombre de places d'accueil au cours de la mandature, afin de toujours mieux répondre aux besoins d'un plus grand nombre de familles, avec des services adaptés et qui évoluent avec le temps. »

Olivier ZANINETI
Adjoint au Maire délégué
à la Petite enfance et l'Enfance





JOURNÉE INTERNATIONALE
DES DROITS DES FEMMES

La voix des femmes

Chaque année, la Ville de Bry-sur-Marne se mobilise lors de campagnes d'actions et de sensibilisation, que ce soit lors d'octobre Rose, en soutien à la lutte contre le cancer du sein, en novembre contre la violence à l'égard des femmes, ou en ce mois de mars, pour célébrer la journée internationale des droits des femmes le 8 mars. Cette année pour la première fois, la Ville organise une exposition éphémère au jardin Paul Berthet, qui met à l'honneur la force et la diversité des femmes bryardes. À la Une de ce numéro, nous faisons le pont entre le passé et le présent, avec un focus particulier dédié à la lutte contre les violences faites aux femmes.

Bry, au féminin

Aujourd'hui la Ville compte près de 9 000 femmes. La municipalité a voulu rendre hommage à toutes ces femmes, en mettant en avant la diversité de leurs métiers, de leurs profils et dévoilant ainsi leurs forces en tant que Femme, par la mise en place d'une exposition éphémère.

La voix des Femmes, une exposition qui ouvre des voies...

Elles sont Bryardes ou travaillent dans la commune. Artisane, ingénieure, machiniste dans les décors de cinéma, brancardière, arbitres, cheffe cuisinière, agent des espaces verts etc. Des métiers qui, de par leur nécessité physique, leur grande amplitude horaire ou leur secteur, sont historiquement associés à la figure masculine. Vous avez dit scientifique ? Bouchère ? Maître de Taekwondo ? Vous l'aurez compris, cette exposition met ainsi en lumière les forces de ces femmes, dans leur métier et leur quotidien. Découvrez toute la diversité des ressources de ces femmes, qui résonne à travers ces multiples voies...

Exposition éphémère, du 7 au 31 mars, le long des grilles du jardin Paul Berthet
Gratuit



Pour aller plus loin...

S'émouvoir, par les histoires des femmes du monde, avec le documentaire « *Woman* », d'Anastasia Mikova et Yann Arthus-Bertrand.

Plonger dans les destins incroyables des femmes hors-normes, de l'Antiquité à aujourd'hui, avec la série BD « *Culottées* » de Pénélope Bagieu (2 livres).

S'immerger dans le quotidien des épouses de grands dictateurs du XX^e siècle, qui dévoilent leurs visions et leurs intimités, « *Femmes de Dictateurs* » (Tome 1 et 2), de Diane Ducret.

Ces Bryardes qui ont marqué l'Histoire de la Ville...

Marie-Louise Joron (1922-2020), « la bienfaitrice »



Fille du célèbre peintre portraitiste Maurice Joron, elle est issue d'une famille originaire de Bry-sur-Marne depuis le 17^e siècle ! Elle passera une grande partie de sa vie à faire

connaître les œuvres de son père. Elle organisa notamment la première exposition rétrospective du travail du peintre en 1993 à l'Hôtel de Malestroit. Elle a fait don à la Ville en 2010, des œuvres (peintures, dessins, sculptures) et des archives qu'elle détenait en échange de la création d'un espace dédié au peintre, l'Espace Maurice Joron. Elle était aussi une femme très impliquée dans la vie locale. Elle fut conseillère municipale pendant 18 ans à Vaucresson.

Elvira Tozzi, (1847-1914) « la généreuse »



Originaire d'Italie, elle avait 22 ans quand elle rencontre Joseph Favier, venu pour son activité industrielle. Ils se marient en 1869 et dix ans plus tard, reviennent à Bry-sur-

Marne. Ils achètent la grande demeure du château de Bry-sur-Marne. Après la mort de Joseph Favier, en 1886, elle continua à se montrer très généreuse envers ceux qui l'entouraient, les plus nécessiteux et les écoles. Elle a soutenu financièrement certains projets du Conseil municipal bryard. En 1889 elle réalisa le grand dessein attaché au nom Favier : créer une maison de retraite à Bry-sur-Marne, l'actuelle Fondation Favier, dont elle fit don deux ans plus tard (1892) au Conseil général.

Marie-Geneviève de Rigny (1776-1857), « femme d'esprit et de caractère »



À la mort prématurée de ses parents, Geneviève fut accueillie avec ses 7 frères chez son oncle Louis, où elle assura le rôle maternel auprès de la fratrie, mais se fit elle-même l'institutrice

de ses frères, en leur donnant la plus complète instruction. À 40 ans, femme de tête, elle s'installe auprès de son oncle au château de Bry-sur-Marne et l'assista avec minutie et intelligence dans la gestion du domaine et de ses intérêts financiers. À la mort de son oncle, en 1835, elle sera sa légataire et offrira à la Ville de multiples dons aux profits d'œuvres de bienfaisance, comme pour la réalisation d'une école ou d'une salle d'asile. Brillante et curieuse, elle se passionna aussi pour l'astronomie.

Stop aux violences faites aux femmes, les dispositifs en place



Monsieur le Maire et la municipalité ont fait de la lutte contre les violences faites aux femmes un véritable combat, avec la mise en place d'actions tels qu'une antenne de la police municipale dédiée, l'accompagnement psychologique, juridique ou encore la mise à disposition de logements d'urgence.

Soutenir les femmes contre tous types de violences physiques et psychologiques et les accompagner dans la libération de la parole et leur reconstruction, tels sont les pistes de réflexion dans la mise en place des projets de la Ville dans la lutte contre les violences faites aux femmes, portées par Rosa Saadi, conseillère municipale missionnée sur le sujet par Monsieur le Maire, en lien avec les élus municipaux et le Territoire Paris-Est Marne & Bois. L'objectif est d'établir des liens avec des associations ou des organismes spécialisés, afin de renforcer les actions municipales à Bry-sur-Marne. L'adhésion de la Ville le 31 janvier 2022 au Centre Hubertine Auclert, qui œuvre dans

la promotion de l'égalité hommes-femmes et dans la lutte contre les discriminations, illustre bien cette volonté. Cela passe par des formations spécialisées sur la thématique des violences faites aux femmes pour les agents de la police municipale, une sensibilisation ciblée auprès du grand public et un accompagnement dans les divers projets de la commune.

Un dispositif de police renforcé

Ce début de mois marque un nouveau tournant pour l'antenne de la police municipale qui se spécialise pas à pas dans la lutte contre les violences faites aux femmes. En effet, l'espace d'accueil du public et des prises de plaintes a été repensé, avec la création d'une pièce fermée dédiée

au recueil de témoignages de victimes de violences, afin de leur permettre de s'exprimer dans un lieu sécurisant et de respecter la confidentialité. De même, un bouton d'urgence à l'extérieur de la police municipale sera installé sous peu afin d'avertir les agents d'une urgence liée à des violences à l'égard des femmes. Les agents recevront cette année une formation particulière sur la thématique, la gestion des différents cas et l'accompagnement nécessaire à apporter aux victimes. À ce jour, l'antenne redirige les femmes victimes de violence au commissariat de Nogent-sur-Marne, en mettant en place un service de taxi spécifique assurant la liaison sécurisée entre les deux lieux, avec la possibilité d'un prêt de téléphone qui relie directement la victime à la police.

Dispositifs pour les victimes de violences

En cas d'urgence et de danger immédiat pour vous, une proche, une voisine, voici la liste des numéros dédiés, gratuits et accessibles 24h/24, 7j/7 :

Appeler le 17

(police/ gendarmerie)

Utiliser le 114 par SMS :

numéro d'urgence silencieux destiné aux personnes sourdes et malentendantes.

Le 115

pour trouver un hébergement d'urgence

Pour un conseil, une orientation ou signaler un fait de violences

→ **Appeler le 39 19** : violences femmes info est un numéro gratuit d'écoute et d'information anonyme fonctionnant du lundi au samedi de 9 h à 21 h.

→ **La plateforme nationale arretonslesviolences.gouv.fr** permet de se connecter 24h/24, 7j/7 pour échanger de façon anonyme avec des policières, policiers et gendarmes spécialement formés aux violences conjugales.

→ **L'application "App-Elles", 1^{ère} application mobile destinée aux victimes de tout type de violences (gratuite)**. En cas d'urgence, de danger ou de détresse, elle permet d'alerter et de contacter rapidement les proches, les services d'urgence, les associations et toutes les aides disponibles autour de vous. Elle centralise et relaie les informations locales et les dispositifs nationaux de plus de 13 pays. <https://app-elles.fr/>

→ **Pour contacter une association près de chez vous, consultez la cartographie en ligne du Centre Hubertine Auclert. Dans le 94, sont présentes les associations Tremplin94 et APCE94**

Les Maux bleus



Des mots aux maux, du rire aux pleurs, du cri d'alarme à l'espoir, « Les Maux bleus » parcourent à travers 10 tableaux les différentes violences que peut rencontrer une femme au cours de sa vie, interprétés avec force et sensibilité par Chrystelle Canals et Milouchka, et mis en scène par Hervé Lavigne. Immersion au cœur des « Maux bleus » avec ses deux auteures et interprètes.

Vie à Bry : Quel a été le déclic pour mettre sur pied ce spectacle ?

Milouchka : En 2018, nous avons été contactées par l'association Synergie Family, pour l'écriture d'un spectacle qui abordait les violences sexuelles faites sur les enfants. C'est dans le processus de documentation auprès de la préfecture du Rhône, que l'on a été plongé dans les violences intrafamiliales, dont les violences faites aux femmes. **Chrystelle :** S'en est suivi des mois de recherches ! Nous avons rassemblé des dizaines de témoignages (victimes et professionnels), consulté de nombreux documents, collaboré avec différentes associations telles que SOS Femmes, ou encore les services de Préfecture qui a permis aux *Maux bleus* d'être présenté au grand public en novembre 2019.

VàB : Quel a été le gros défi à la réalisation de ce spectacle ?

M. : Avec des sujets de société aussi forts que les violences faites aux femmes, nous pouvions rapidement tomber dans le pathos, ce que nous ne voulions surtout pas faire ! Il était important pour nous de proposer un spectacle qui allie autant le rire que les pleurs, mais surtout de donner aux victimes de violences une vraie place, mettant en lumière toute leur force et leur dignité. **C. :** Nous souhaitons ainsi qu'à la fin du spectacle, le public ressorte avec de l'espoir et de l'énergie, prêt à mettre un terme à ces divers types de violences. Pour cela, Hervé Lavigne nous a beaucoup aidées avec une mise en scène épurée qui laisse place aux messages et aux personnages.

VàB : En trois mots, comment décririez-vous Les Maux bleus ?

M. : Femmes, car elles sont le cœur de notre spectacle. Que ce soit nous-même, notre sœur, fille, mère, amie, conjointe, collègue... Tout le monde est concerné. **C. :** Prise de conscience. L'objectif est d'exposer toutes les formes de violences faites aux femmes, physiques, comme psychologiques. Un face à face salutaire avec la violence qui donnera des clefs pour mieux l'écouter, la comprendre et l'éradiquer. **M. :** Espoir. On espère que le public ressort du spectacle avec une note d'espoir, avec la conviction que les choses puissent changer...

« Nous avons compris que notre plume n'arrêtera pas les poings, mais qu'elle pourra ouvrir les yeux de certains. »

VàB : Le fil rouge de la mise en scène de ce spectacle est cette corde à linge, que signifie-t-elle ?

M. : Le metteur en scène, Hervé Lavigne, a immédiatement visualisé le spectacle avec cette corde à linge. Elle représente un ring dans lequel nous défendons nos personnages féminins et leurs propos, avec cette image d'un combat de boxe, où l'on « donne et reçoit des coups, pour vaincre par Chaos ». **C. :** C'est aussi un perpetuum mobile de la lessive, qui n'a ni trêve ni fin : avec ses tâches

contraignantes et cet enfermement des femmes dans leur rôle social, familial ou professionnel.

VàB : Vous êtes tour à tour victimes, témoins et bourreaux. Pourquoi ce choix ?

C. : Au cours de nos recherches, notamment avec l'association SOS Femmes, nous avons constaté que sous certaines formes de violence, notamment dans l'administratif, on observait autant de femmes que d'hommes victimes et dans de nombreux cas, d'hommes dans le rôle témoins et victimes collatérales. Ce qui nous a amené à la réflexion suivante : la violence ne serait pas une question de genre, mais de pouvoir, qui bascule à un moment du mauvais côté. Nous sommes historiquement dans un système patriarcal, ce qui explique la grande part des hommes dans le rôle du bourreau. **M. :** Il nous semblait donc nécessaire de n'interpréter que des personnages féminins, afin d'éviter d'amplifier ce phénomène d'automatisation de l'homme dans ce rôle d'agresseur. En tant qu'artistes, notre but est de témoigner et d'impacter le grand public, quel que soit son sexe ou son statut (victime et bourreau). ■



Vendredi 11 mars, 20h30
Durée 1h50
Tarifs : catégorie B
Infos et réservations à
theatre@bry94.fr /
01 45 16 68 00 /
brysurmarne.fr

Conseil municipal

COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS* DE LA SÉANCE DU 31 JANVIER



Adhésion au Centre Hubertine Auclert

Pour renforcer les actions de la Ville en faveur de l'égalité Femmes-Hommes, notamment à travers la lutte contre les violences faites aux femmes le conseil municipal a décidé d'adhérer au Centre Hubertine Auclert, associé à la Région Ile-de-France. La structure accompagne les collectivités et autres organismes dans la réalisation de projets et d'actions en lien avec la lutte contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe et le genre, dans la formation des agents et dans la sensibilisation sur différentes thématiques auprès du grand public. Le montant de la cotisation annuelle est fixé à 750 € et elle pourra être renouvelée chaque année par décision du Maire.

Répartition des subventions communales de fonctionnement et approbation des conventions aux associations sportives sur 2022

Le 16 décembre dernier lors du vote du budget primitif, l'enveloppe annuelle de subventions communales de fonctionnement destinées aux associations sportives de la ville avait été fixée à 174 900 €. Une répartition entre 17 associations bryardes a été approuvée lors du dernier conseil municipal de janvier pour des subventions allant de 200 € à 35 000 €. De même, les trois conventions établies pour les associations Canoë Kayak Club de France, Football Club de Bry et Tennis Club de Bry du fait de leur subvention annuelle supérieure à 23 000 € ont été approuvées.

Modification de l'ordre du tableau du Conseil municipal

Suite à la démission de Madame Laure Marcocchia-Warin de ses fonctions de Conseillère municipale de la liste d'opposition « Vivons Bry » en date du 27 décembre 2021, le Conseil municipal prend acte de son remplacement et de l'installation de Madame Djedjiga Issad suivante sur la liste « Vivons Bry ». Madame Issad a décidé de siéger en tant que « non inscrite ».

Avenant n°3 au marché de fourniture de repas et diverses prestations de restauration scolaire et des centres de loisirs de la ville de Bry portant modification des conditions de facturation

Le conseil municipal a approuvé le projet d'avenant n°3 auprès de la société ConvivoSAR, portant des modifications provisoires des conditions de facturation pour la fourniture des repas des écoles publiques de la commune.

**L'intégralité des délibérations est consultable sur brysurmarne.fr*

Et aussi...

- Avis sur les demandes de dérogation au repos dominical au titre de l'année 2022, avec un avis favorable d'ouverture pour toutes les branches d'activité les dimanches suivants (6/02, 22/05, 3/07, 10/07, 17/07, 4/09, 4,12, 11/12, 18/12), par dérogations accordées par arrêté du Maire.
- Garantie d'emprunt accordée à la société immobilière 3F pour la construction de 8 logements locatifs aidés au 66 et 66bis avenue de Rigny, pour un montant total de 397 000 €.
- Autorisation donnée au Maire de passer des ordres d'achat lors de ventes aux enchères publiques pour l'année 2022 en vue d'enrichir les collections patrimoniales de la Ville et du musée Adrien Mentienne. De même, il a été donné l'autorisation au musée Adrien Mentienne de compléter ses collections, ainsi qu'au Maire de demander des subventions pour l'année 2022.
- Accord-cadre de fournitures relatif à la fourniture de matériaux et matériels de construction passé en appel d'offres ouvert, nécessaire au bon fonctionnement des bâtiments communaux. Autorisation donnée au Maire de le signer.

Prochain Conseil municipal

Jeudi 14 avril à 20h

Les dates des conseils municipaux sont susceptibles d'être modifiées de manière tout à fait exceptionnelle. Pour consulter les dates : brysurmarne.fr

Tribune « Vivons Bry »
non parvenue
dans les délais impartis

Pour une ville sportive !



L'une des premières missions que Monsieur le Maire a confié à Stefano Teillet, conseiller municipal délégué à la Jeunesse, et moi-même fut de permettre une pratique sportive plus libre, conformément à nos engagements. Ainsi, en réponse à cette demande et après consultation de la jeunesse, les terrains synthétiques du parc des sports ont été mis en total accès libre à certains créneaux horaires, en semaine, les week-ends et pendant vacances scolaires. Pour connaître les horaires d'accès libre, n'hésitez pas à demander au Parc des sport ou au service jeunesse & sports de la mairie.

L'arrivée prochaine du gymnase Marie-Amélie Le Fur a entraîné une réflexion sur l'optimisation du parc des sports. L'espace glisse est toujours autant apprécié tant par la jeunesse que par les familles. Cependant, le parcours sportif a besoin d'un bon lifting. Les modules seront remis au gout du jour pour créer un tout nouveau parcours sportif d'un kilomètre !

De plus, avec mon collègue Stefano Teillet, nous sommes heureux de vous annoncer que les terrains en schiste du Parc des sports vont être entièrement réhabilités. Ces terrains sont impraticables une grande partie de l'année à cause de la pluie et, inversement, l'été ils génèrent une poussière qui rend difficile la pratique sportive. C'est pourquoi, avec les élus de la majorité nous avons décidé de remplacer ces terrains par un réel « city stade » ! Concrètement, il y aura des espaces dédiés au football, mais aussi au basketball ! Pour les familles et les amateurs, un véritable boulodrome verra le jour dans un espace de convivialité. La programmation n'est pas terminée et nous continuons de consulter les usagers pour mettre sur pied une nouvelle offre sportive de qualité.

Par ailleurs, nous étudions en ce moment l'implantation d'un « street work out ». Ce sont des modules fixes qui permettent la pratique de la musculation et de la gymnastique en plein air, en accès libre. Plusieurs emplacements sont à l'étude.

Enfin, la réhabilitation du gymnase Clemenceau est engagée avec le lancement de la phase d'étude technique. Une fois celle-ci terminée, d'ici la fin de l'année, nous pourrions lancer les travaux de rénovation.

Sylvie ROBY
Adjointe au Maire déléguée au Sport, Tourisme,
Relations internationales
Conseillère Territoriale
Groupe de la majorité municipale
« Ensemble pour Bry avec Charles Aslangul »
s.robby@bry94.fr

⚠ Tous les événements annoncés dans l'agenda sont susceptibles d'être annulés, modifiés ou reportés, en fonction de l'évolution du protocole sanitaire et des directives gouvernementales liées à la Covid-19. Le pass sanitaire est obligatoire pour y participer.

MERCREDI 2 MARS

Jeunesse

TOURNOI DE JEUX VIDÉO

Participez à un tournoi de jeux vidéo, sur inscription. À partir de 6 ans.

Horaire : de 16h à 18h

Lieu : Médiathèque

SAMEDI 12 MARS

Visite guidée



HÔTEL DES VENTES DROUOT

Horaires : 8h15 - 13h

Tarifs : 32€

Nombre de places : 25 personnes

Infos : officetourisme-bry.fr

MERCREDI 16 MARS

Atelier créatif

HISTOIRES CRÉATIVES (3-6 ANS)

Venez écouter des histoires et créer votre personnage à partir de matériel recyclé. Sur réservation à partir du mardi 1^{er} mars.

Horaire : 16h

Lieu : Médiathèque

JEUDI 17 MARS

Café Philo

« L'ENNUI »

Organisé par l'aBry Philo

Horaire : 19h

Lieu : salle de la Garenne

Ouvert à tout public

Infos et réservations : bryphilo@gmail.com

VENDREDI 18 MARS

Animation

DES MOTS EN IMAGES

Une animation pour les adultes autour des adaptations de romans et de bandes dessinées à l'écran.

Sur réservation, à partir du mardi 1^{er} mars.

Horaire : de 19h30 à 21h30

Lieu : Médiathèque

SAMEDI 19 MARS

Atelier créatif

HISTOIRES CRÉATIVES (3-6 ANS)

Venez écouter des histoires et créer votre personnage à partir de matériel recyclé. Sur réservation à partir du mardi 1^{er} mars.

Horaire : 10h30

Lieu : Médiathèque

Jeunesse

CINÉKIDS

Un moment d'échanges pour les plus jeunes (à partir de 7 ans), autour des nouveautés du secteur audiovisuel et numérique. Sur réservation à partir du mardi 1^{er} mars.

Horaire : de 15h à 17h

Lieu : Médiathèque

Théâtre

UNE VIE DE PIANISTE



Horaire : 20h30

Durée : 1h15

Lieu : Théâtre de Bry

Infos et réservations : theatre@bry94.fr

01 45 16 68 00

billetterie en ligne brysurmarne.fr

MERCREDI 23 MARS

Jeunesse

INITIATION À LA RÉALITÉ VIRTUELLE

Venez essayer notre casque de réalité virtuelle pour partir à la conquête de mondes virtuels. Dès 8 ans. Sur réservation à partir du mardi 1^{er} mars.

Horaire : de 16h à 18h

Lieu : Médiathèque

JEUDI 24 MARS

Conférence



POP ART

Conférencière : Eloïse Le Bozec

Horaire : 14h30

Durée : 1h - 1h30

Tarifs : 10€

Lieu : Salle de l'Hôtel de Ville

Ouverte à tout public

Infos : officetourisme-bry.fr

DIMANCHE 3 AVRIL

Événement

MARCHE DE SOUTIEN POUR LA JOURNÉE MONDIALE DE L'AUTISME



MARCHE DE SOUTIEN POUR LA

JOURNÉE MONDIALE DE L'AUTISME

Horaires : 10h

Lieu : parvis de l'Hôtel de Ville (départ)

De vous à nous

Vous êtes nombreux à poser des questions sur votre ville par courrier, téléphone, courriel ou lors de rencontres. On vous répond.

“ Que faire en cas de morsure ou de griffure d'un animal ? ”

✉ Gilles S.

Notre réponse :

Il convient dans un premier temps de soigner la plaie de la personne qui a été mordue, de la désinfecter et de la panser avec des compresses stériles. Une griffure ou morsure peut être un vecteur d'infections (ex : rage, staphylocoque...) et peut aussi entraîner des séquelles esthétiques. Il est donc important de consulter un médecin ou d'aller aux urgences si l'animal est inconnu, si les plaies sont importantes ou si la vaccination de la victime n'est pas à jour. Tout comportement agressif émanant d'un animal mérite quant à lui d'être surveillé et de ne pas être pris à la légère. C'est pourquoi, si nécessaire, il est conseillé de se diriger vers les autorités publiques afin de décrire les circonstances et relater la situation. Les agressions canines font l'objet d'une surveillance dont les démarches sont encadrées par la loi, dans l'objectif



de renforcer notamment les mesures de prévention et de protection des personnes dans l'espace public.

+ d'infos sur www.i-cad.fr ■

“ Est-ce la Ville ou le Territoire qui s'occupe de la gestion de mes déchets verts ? ”

fb Evelyne C.

Notre réponse :



C'est bien le Territoire Paris Est Marne&Bois qui se charge de l'organisation de la collecte des déchets verts, aussi appelée « collecte des végétaux », qui s'effectuera de nouveau en porte-à-porte, les mercredis après-midi sur rendez-vous à partir du 9 mars. Les bacs végétaux devront être sortis avant 12h le jour de la collecte. Avant cette date, contactez le territoire pour fixer une date de collecte de vos végétaux par téléphone au 01 48 71 59 13 ou par mail à environnement@pemb.fr

+ d'infos sur www.parisestmarnebois.fr ■

“ Je n'ai pas pu assister au dernier conseil municipal, où trouver le compte-rendu des délibérations ? ”

☎ Laura G.

Notre réponse :

Si vous n'avez pu être présente, sachez que les délibérations qui ont été approuvées sont répertoriées par année dans l'application mobile gratuite *Bry & Vous*, consultables dans l'onglet « Mairie », « Conseils municipaux ». Ils sont aussi à disposition sur le site brysurmarne.fr et téléchargeables en PDF. Dans chaque numéro de votre journal *La Vie à Bry* succédant un conseil municipal, vous retrouverez les principales délibérations synthétisées et expliquées. Par ailleurs, comme la loi l'impose, l'ensemble des délibérations est également affiché dans les différents panneaux administratifs de la ville. Les dates des prochains conseils sont quant à elles renseignées sur l'application mobile, le site internet et le journal de la ville. Nous communiquons également quotidiennement sur les actualités et les différents projets de la Ville par le biais de nos réseaux sociaux Facebook et Instagram, alors n'hésitez pas à vous abonner pour suivre toutes les informations de Bry-sur-Marne.

Nous vous donnons rendez-vous au prochain conseil municipal, le jeudi 14 avril !
+ d'infos au 01 45 16 68 00 ou mairie@bry94.fr ■



PHARMACIES DE GARDE*

Dimanche 6 mars Pharmacie de Bry

25 Grande rue Charles de Gaulle
94360 Bry-sur-Marne
09 53 41 29 68

Dimanche 13 mars Pharmacie du Pont de Bry

244 avenue Pierre Brossolette
94170 Le Perreux-sur-Marne
01 43 24 05 55

Dimanche 20 mars Pharmacie de la Mairie

218 rue Pierre Brossolette
93160 Noisy-Le-Grand
01 43 03 31 30

Dimanche 27 mars Pharmacie Reyl

175 rue Pierre Brossolette
93160 Noisy-Le-Grand
01 43 03 30 12

**Sous réserve de modifications de dernière minute.
Retrouvez toutes les gardes en temps réel sur monpharmacien-idf.fr*

Pour les gardes de nuit (après 20 h) : se renseigner au commissariat de Nogent. Tél : 01 45 14 82 00.

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Bienvenue à Ambre Larive, Lounna Bourré, Ava De Amorim, Eden Nkodia Matala Belkacemi, Dina El Amrani El Jai, Yasmine Hakim, Rilès Koukemouche, Lewis Riviere

Pacte civil de solidarité (PACS)

Toutes nos félicitations à Elise Pequignot et Bruno da Mata, Céline Saint-Antonin et Jean-Philippe Chauvet

inscription alerte SMS

Complétez le formulaire sur brysurmarne.fr et faites-le parvenir à la Police municipale (sur place ou par voie postale).

**Vous ne recevez pas
la Vie à Bry ?**

01 45 16 68 00

NUMÉROS UTILES

Urgences

112
(numéro européen)

Urgences médicales

Samu - Sami
15

Police municipale

01 45 16 68 22

Police

17

Sapeurs-pompiers

18

N° Violences femmes info

3919

N° Enfance en danger

119

N° national canicule

0 800 06 66 66

Grand froid

01 45 16 68 22

Besoin d'un conseil

conjugal, d'urbanisme etc.
Retrouvez l'ensemble des permanences en mairie sur

brysurmarne.fr



**Une petite annonce à faire passer
pour de l'aide à la personne ?**

Désormais, adressez-vous
auprès de l'Espace emploi.

Horaires :

du lundi au jeudi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h 30
Le vendredi de 9 h à 12 h

Espace emploi

Rez-de-chaussée du bâtiment administratif
Rue Félix Faure
Tél. : 01 45 16 68 40
Courriel : mairie@bry94.fr

**Emballages
& papiers**

Tous les
jeudis matin

**Déchets
verts**

Tous les
mercredis
après-midi
à compter
du 9/03

**Déchets
ménagers**

2, 3 ou 4 fois
selon les
secteurs*

**Encombrants
Collectifs**

1 vendredi /2
selon secteurs*
Individuels
sur rendez-vous
au 0 800 611 544
(n° vert)

Déchèterie

Transférée
à Noisy

9 rue de la Plaine
Tous les jours
sauf jeudi**

* Retrouvez les secteurs sur parisestmarnebois.fr

** Retrouvez les horaires sur noisylegrand.fr



la Voix DES FEMMÉS

$\frac{7}{31}$
mars



exposition éphémère - jardin Paul Berthet



VILLE DE BRY-SUR-MARNE
Moult viel que Paris



brysurmarne.fr